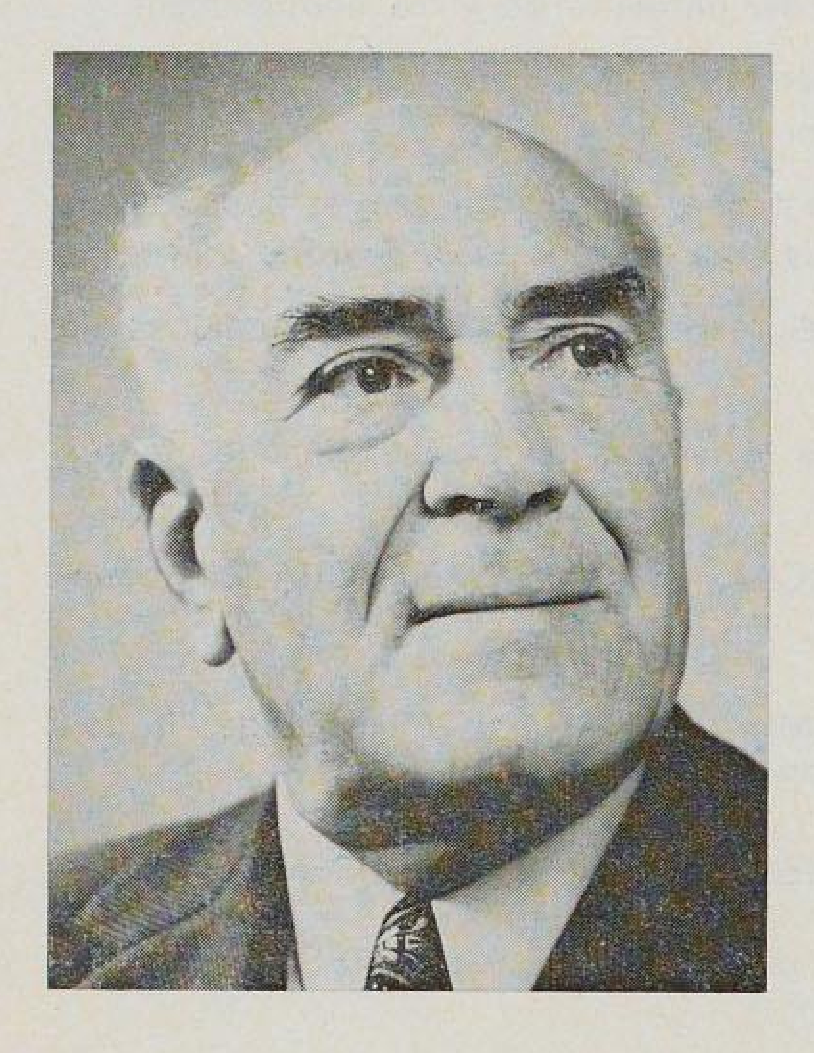
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - 7me CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives du 4 Mars 1973



Michel JACQUET

Député sortant

Questeur à l'Assemblée Nationale

Maire de SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Chères Electrices,
Chers Electeurs,

OUI, je sollicite à nouveau vos suffrages, parce que vous le savez bien, ce scrutin est CAPITAL pour la France.

Le CHOIX est CLAIR ! D'un côté la société LIBERALE que, pour ma part, j'ai toujours ardemment défendue ; de l'autre une société de DIRIGISME et de NATIONALISATION, que vous ne souhaitez ni pour vous, ni pour vos enfants.

La France doit poursuivre son ascension sur la VOIE du PROGRES SOCIAL, dans le CALME et la SERENITE. Elle doit le faire dans le RESPECT des INSTITUTIONS que les Français se sont LIBREMENT DONNEES.

Et cela n'exclut pas, au contraire, que la MAJORITE DE DEMAIN doit être NATIONALE, NOUVELLE et ELARGIE. Parce que je suis un HOMME LIBRE, je reste REPUBLICAIN INDEPENDANT. Je reste fidèle à mes idées.

Certains prétendent que le DEPUTE ne doit pas s'occuper de problèmes individuels. Ce n'est pas mon avis. En réalité, je pense que son rôle se situe tout à la fois sur le PLAN NATIONAL et sur le PLAN LOCAL. Les services qu'il peut rendre n'ont d'autre but que de faire aboutir les DROITS LEGITIMES des plus HUMBLES d'entre nous, noyés souvent dans les tracasseries administratives. Alors pourquoi vouloir lui retirer ce CONTACT HUMAIN ?

Avec mon suppléant, nous considérons que cette ACTION est INDISPENSABLE. Il n'existe pas d'autre moyen de comprendre les travaux et les projets des COLLECTIVITES LOCALES, ainsi que les soucis et les inquiétudes des PARTICULIERS. Ce rôle a toujours été le MIEN. Si vous m'ACCORDEZ à NOUVEAU cette LARGE CONFIANCE que vous m'avez TOUJOURS TEMOIGNEE, je le POURSUIVRAI.

Placés aux deux pôles de cette circonscription, mon suppléant et moi-même, VOULONS ETRE à VOTRE SERVICE, c'est-à-dire qu'à tout moment, nos portes vous sont largement ouvertes.

Un grand DANGER nous MENACE. Si nous n'y prenons garde, le PROGRES SOCIAL, l'AVENIR, la LIBERTE seront compromis. ATTENTION au PIEGE ! Mon DEVOIR est de vous demander d'y REFLECHIR avant le scrutin et dans le secret de l'isoloir. PENSEZ aux conséquences de VOTRE VOTE !

Mes idées expriment mes souhaits :

— Pour les **ANCIENS,** une retraite avancée, s'ils le désirent, et qui permette de vivre normalement.

— Pour les **JEUNES,** proposer de vrais idéaux, auxquels ils souscriront, car dans la période difficile qu'elle traverse, la JEUNESSE est SAINE dans son ensemble.

— Pour les **AGRICULTEURS,** et spécialement pour ceux de la montagne, un effort accru, et pour tous la modification du régime de l'I.V.D. dont doivent bénéficier tous ceux qui ont passé leur vie à la terre.

— Pour les **OUVRIERS,** la protection du droit au travail, et l'amélioration progressive des conditions de travail.

— Pour les **COMMERÇANTS,** aller plus loin encore pour que les avantages dont bénéficient les autres catégories leur soient octroyés.

— Pour **TOUS,** créer un cadre de vie comme l'aiment les FRANÇAIS et permettre que CHACUN bénéficie de l'augmentation de la croissance économique du PAYS.

Répétons-le : ce scrutin est un CHOIX de SOCIETE. L'HOMME a besoin d'être protégé. Il doit pouvoir maitriser le PROGRES et non pas être MENACE par le PROGRES.

Aujourd'hui, vous avez un DEVOIR qui découle de votre LIBERTE, c'est celui de PRENDRE PARTI.

A ceux qui vous proposent sous de belles, de trop belles promesses, de vous ASSERVIR, vous direz : NON !

A ceux qui créent la confusion et la division, et qui ainsi risquent de faire le jeu du COLLECTIVISME, vous répondrez NON également, pour ne pas EGARER votre VOIX dès ce premier tour.

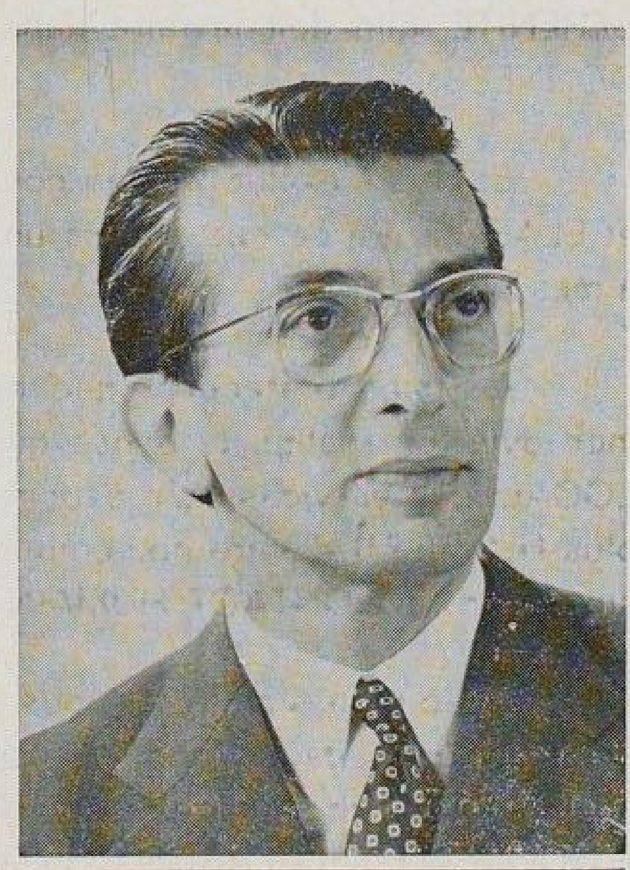
Vous direz NON à la VIOLENCE et au SECTARISME.

Parce que vous êtes des FEMMES et des HOMMES lucides, vous voterez sur un PROGRAMME qui se résume simplement ainsi :

« Donner un sens à la vie »

Vous VOTEREZ au premier tour sur le nom de :

Michel JACQUET



Suppléant :

Henri BAYARD

Chef de Service
Père de famille nombreuse (5 enfants)
Maire de Veauche
Conseiller Général du Canton de St-Galmier

IMP. DÉGOUTTE BOEN